

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°DL-2026-012

Séance publique du mercredi 11 mars 2026 à 18h00.

**Compte Administrative Eau
Potable 2025**

LE PRESIDENT CERTIFIE :

EAU POTABLE

1--Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'eau, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre de membres en exercice, au jour de la séance était de 48 sur lesquels il y avait 28 présents, à savoir :

Daniel FRECHET, Aldo MARCUCCILLI, Lucien MURZI, Philippe CHATRE, Fabienne STALARS, Timothée CRIONAY, Laurent BELUZE, Laurence BOYER, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Robert CLEVENOT, Romain COQUARD, Daniel CORRE, Pierre DEVEDEUX, David DOZANCE, Christian DUPUIS, Gilbert GRATALOUP, Lucien GUILLOT, Charles LABOURE, Jean-François LACROIX, Eric MARTIN, Gérard MEUNIER, Pascal NERON, Séverine PRAS, Stéphane RAPHAEL, Lorraine ROUX, Yves TAMIN, Eric LACROIX.

Absents avec excuses :

Sébastien ALLIER, Georges BERNAT, Romain BOST, Patrice COUCHAUD, Marius DAVAL, Didier DEMARCHELIER, Guillaume DESCAVE, Cécile DONY, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, Jacky GENESTE, David GIANONE, Sylvie MARTINEZ, Ophélie MERCIER, Thierry NIGAY, Jean PEURIERE, Didier PRUNET, Jean-Jacques RAFFIN, Michel TARASCO, HELENE VAGINAY.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Aldo MARCUCCILLI

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Monsieur le Président soumet au Comité syndical le rapport suivant :

Il est rappelé que :

- Le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur.
- Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.
- Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.
- Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré, le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir les résultats de chaque section.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

Le budget Eau potable constitue le budget support des différents budgets de Roannaise de l'Eau.

À ce titre, les dépenses à caractère général ainsi que les charges de personnel de Roannaise de l'Eau font l'objet d'une refacturation à chaque budget au titre des charges de structure.

1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 - Les dépenses de fonctionnement :

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 22 116 k€, contre 17 336 k€ en 2024.

	2025	2024
Charges à caractère général (chap.011)	6 669 k€	3 578 k€
Charges de personnel (chap.012)	6 803 k€	6 400 k€
Atténuation de produits (chap. 014) (taxes versées à l'Agence de l'Eau)	2 085 k€	1 376 k€
Autres charges de gestion courante (chap.65)	178 k€	157 k€
Frais financiers (chap.66)	583 k€	544 k€
Charges exceptionnelles (chap.67)	694 k€	107 k€
Dotations aux provisions (chap.68)	358 k€	462 k€
Amortissements des biens (chap.042)	4 744 k€	4 710 k€
Total	22 116 k€	17 336 k€

1.1.1 - Détail par chapitre

Le chapitre 011 « charges à caractère général » d'un montant de 6 669 k€, enregistre une hausse par rapport à l'exercice 2024 (3 578k€). Cette évolution s'explique par la mise en place de la prestation de service pour rive droite.

La répartition par chapitre s'effectue de la façon suivante :

	2025	2024
Achats	4 535 k€	1 866 k€
Services extérieurs	1 158 k€	983 k€
Redevances dues à l'agence de l'eau	400 k€	212 k€
Autres services extérieurs	399 k€	342 k€
Taxe foncière	157 k€	157 k€
Autres taxes	20 k€	18 k€

Achats : dépenses relatives aux études, prestations de services, acquisitions

d'équipements et réalisation de travaux, produits de traitement, approvisionnements en énergie et en eau, fournitures d'entretien et de petit matériel, carburants ainsi que fournitures administratives, etc. (nature comptable 60)

Services extérieurs : maintenance des réseaux, locations immobilières et mobilières, entretien matériel, assurances, etc. (nature comptable 61)

Autres services : honoraires, études, publications, réceptions, frais de télécommunications, etc. (nature comptable 62).

Le chapitre 012 « Charges de personnel » d'un montant de 6 804 k€ est en augmentation de 6,30 % par rapport à 2024 (6 400 k€). Cette augmentation s'explique d'une part par le recrutement de plusieurs agents et d'autre part par les différentes augmentations (Inflation + glissement vieillissement technicité-GVT).

Le chapitre 014 « Atténuation de produits » correspondant aux reversements des redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte s'élève à 2 085 k€. Il s'agit d'une opération neutre, Roannaise de l'Eau collecte ces redevances pour le compte de l'Agence de l'Eau, et les reverse à cet organisme selon un échéancier fixé par convention.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » s'élève à 179 k€, ce chapitre comprend principalement :

- Les indemnités et frais de déplacement des élus pour 78 k€
- Les redevances pour concession, brevets et licences pour 55 k€
- Les admissions en non-valeur et les créances éteintes pour 46 k€

Le chapitre 66 « Frais financiers » d'un montant de 583 k€ concerne les intérêts des emprunts.

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » s'élève à 694 k€ et correspond principalement aux annulations de titres sur exercices antérieurs ainsi qu'à des écritures de régularisation.

Le chapitre 68 « dotations aux provisions » s'élève à 358 k€ et correspond aux provisions pour les factures impayées.

Le chapitre 042 « opérations d'ordre » d'un montant de 4 744 k€ est constitué des écritures d'amortissement.

1.2 - Les recettes de fonctionnement :

Le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 26 824 k€, contre 20 357 k€ en 2024.

	2025	2024
Produits de service et ventes diverses (chap.70)	25 357 k€	18 824 k€
Amortissements des subventions (chap.042)	538 k€	719 k€
Reprises sur provisions (chap.78)	462 k€	435 k€
Dotation, subventions et participations (chap.74)	260 k€	268 k€
Produits exceptionnels (chap.77)	118 k€	26 k€
Atténuation de charges (chap.013)	53 k€	52 k€
Produits de gestion courante (chap.75)	36 k€	34 k€
Total	26 824 k€	20 357 k€

1.1.1 - Détail par chapitre

Les recettes du chapitre 70 « Produits de services et ventes diverses » s'élèvent à 25 357 k€. Ce chapitre correspond principalement à la vente d'eau, aux abonnements facturés aux usagers et aux remboursements par Roannais Agglomération des charges de structure. Il se décompose en :

	2025	2024
Vente et abonnement eau aux usagers	17 842 k€	12 770 k€
Remboursement des charges de structure	3 988 k€	3 222 k€
- dont charges de structure 2025 Assainissement	2 756 k€	2 610 k€
Redevance recouvrée par l'Agence de l'Eau	2 344 k€	1 806 k€

	2025	2024
Refacturation masse salariale du budget GEMA	494 k€	473 k€
Travaux facturés aux usagers (réseaux)	466 k€	361 k€
Participation Ville de Roanne pour la mise à disposition des ACI	78 k€	80 k€
Autres prestations	62 k€	13 k€
Refacturation masse salariale du budget PI	43 k€	42 k€
Remboursement des frais d'affranchissement par DDFIP	18 k€	21 k€
Vente d'électricité	15 k€	26 k€
Rémunération facturation assainissement autres collectivités	7 k€	0 k€

Le chapitre 013 « atténuation de charges » correspond aux remboursements des prestations des indemnités journalières pour un montant de 45 k€ ainsi que le remboursement de l'agence de services et de paiement pour les contrats d'apprentissage de 8 k

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » s'élève à 118 k€. Il correspond principalement à des écritures de régularisation, à des remboursements pris en charge par l'assurance à la suite d'un accident, au remboursement d'avoir non déduits sur certaines factures, ainsi qu'à une indemnisation dans le cadre d'un jugement du tribunal relatif à une pollution.

Le chapitre 74 « subventions d'exploitation » s'élève à 260 k€ et correspond principalement aux remboursements de l'agence de service et de paiement pour les agents en contrat d'insertion.

Le chapitre 75 « les autres produits de gestion courante » s'élève à 36 k€ et concernent les revenus des immeubles et des antennes des opérateurs en téléphonie.

Le chapitre 78 « reprise sur provisions » s'élève à 462 k€ et correspond à la reprise de provision faite pour les factures impayées des exercices antérieurs.

Le chapitre 042 « opérations d'ordre » s'élève à 538 k€ et concernent les amortissements des subventions.

1.3 - Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

Recettes de fonctionnement	26 823 586,14 €
Dépenses de fonctionnement	22 115 725,15 €
Résultat de l'exercice 2025	4 707 860,99 €
Résultat antérieur non affecté	1 250 193,25 €
Résultat cumulé 2025	5 958 054,24 €

Le résultat d'exploitation doit servir, en priorité, à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, il sera donc proposé de l'affecter à cette section.

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 - Les dépenses d'investissement :

Le total des dépenses de la section d'investissement s'élève à 12 448 k€ contre 7 620 k€ en 2024.

2.1.1 - Les dépenses réelles :

Le chapitre 16 « emprunts » s'élève à 2 214 k€ et correspond aux montants des remboursements du capital des emprunts. En 2025, un nouveau prêt de 4 M€ a été contracté. Le capital restant dû au 31 décembre 2025 s'élève à 25 612 k€ (contre 23 826 k€ au 31 décembre 2024).

Les chapitres 20 / 21 / 23 « dépenses d'équipement » s'élève à 9 413 k€ et correspondent aux études, aux acquisitions de matériels et aux travaux. Ces dépenses se décomposent principalement :

- **Opérations de travaux et renouvellement des réseaux pour 4 329 k€** éclaté

en :

Regny - Le Bourg T2	313 k€
Le Coteau - Jean De La Bruyère	267 k€
Saint Martin D Estreaux - Route De Gathèliere T1	255 k€
Mably - Pierre Corneille T2	250 k€
Roanne - Rue Jean Jaurès Tranche 2	188 k€
Amplepuis - Imp Folletière Rue Ancienne Providence	170 k€
Mably - Route De Grapigny T2	140 k€
Renouvellement Vannes Et Access. Réseau	140 k€
Prélocalisateurs Fixe Rive Droite	138 k€
Vougy - Route De Roanne	135 k€
SDAEP Saint Cyr De Valorge - Interconnexion	126 k€
Saint Haon Le Chatel - Chemin Des Royers	123 k€
Branchement Plomb Rive Droite	115 k€
Saint Haon Le Vieux - Chemin Du Bois Berger	115 k€
Renouvellement Réseau Rive Droite	105 k€
Saint Vincent De Reins - La Parelle	103 k€
Saint Vincent De Boisset - Chemin De La Pommeraie	96 k€
Ambierle - Le Maroquin T2	94 k€
Saint Just La Pendue - Rue Du 8 Mai	91 k€
Sevelinges - La Raison	87 k€
St Vincent De Reins - Les Filatures	76 k€
Le Coteau - Les Guérins - Dévoisement Conduite Eau	76 k€
Ambierle - Les Reynauds	75 k€
Ambierle - Rue De L'Eglise	74 k€
St Alban Les Eaux - Imp Du Chatard	73 k€
Cublize - Rue Du Lac	65 k€
Roanne - Rue Charlie Chaplin	65 k€
Saint Germain Lespinasse - Route De Persigny	60 k€
Cours La Ville - Rue De Thel	60 k€
Mably - Rue Théophile Gauthier	54 k€
Parigny - Rue Des Ecoles	48 k€
Mably - Rue Jean De La Fontaine - Dévoisement - Rg	43 k€
Ambierle - Rue Du 19 Mars 1962 - Dévoisement	43 k€
St Martin D Estreaux - Route De Montaiguet	37 k€
Saint Marcel De Félines - Place De La Bascule	37 k€
Roanne - Route De Charlieu	33 k€
Roanne - Rue Auguste Dourdein	33 k€
Coutouvre - Rue Des Tisseurs	31 k€
Thizy Les B - Rue Jean Monnet - Extension	29 k€
Lentigny - Lieu Dit Pierre A Bois	29 k€
Riorges - Jean Guehenno	29 k€
Mably - Rue De Rethel - Renouvellement Branchement	28 k€
Thizy - Rue Aristide Briland	28 k€
Vougy - Route De Perreux	27 k€
Noailly - La Balière	24 k€
Renouvellement Vannes Et Acces. Réseau PSEAU	22 k€
Extension Réseau	19 k€
Cordelle - Chemin Du Vernet - Dévoisement	17 k€
Mably - Noyon - Dévoisement	16 k€
St André D Apchon - Rue De Vergaud - Rte St Alban	15 k€
Roanne - Rue Michel Devilaire - Débitmètre	8 k€
Roanne - Quai Commandant Herminier	2 k€
Le Coteau - Rue Saint Marc	2 k€

- **Opérations d'équipements techniques pour 1 978 k€** éclaté en :

SDAEP Station Pompage Haut Service Commelle Vernay	942 k€
Ambierle DUP Travaux	314 k€
PPR Electromécanique Rive Droite	157 k€
Automate Usine Renaison	136 k€
Acquisition Matériel Sites Extérieurs	89 k€
Acquisition Matériel	58 k€
Equipement Réservoir	36 k€
La Gresle - Réservoir Le Piat	29 k€
Les Noës - Réservoir Marymbe	24 k€
Ancienne Usine Le Coteau - Pompes	23 k€
Mise En Sécurité Des Ouvrages	23 k€
Montagny - Devernay - Réservoir	19 k€

Croix Blanche - Armoire Electrique	18 k€
SDAEP AMO Station Pompage Haut Service Cv	18 k€
PPI Isable	14 k€
PPLi Teyssonne	11 k€
St Rirand - Réservoir - Pompes	11 k€
Station Pompage Pierre A Bois - Armoire Electrique	9 k€
Télésurveillance	8 k€
Bois Tor DUP	7 k€
Ambierle DUP	7 k€
Equipement Des Captages	7 k€
Réhabilitation Chloration	4 k€
Etanchéité Des Réservoirs	3 k€
Station De Pompage Ribordet - Armoire Electrique	3 k€
Ancienne Usine Le Coteau - Clôture	3 k€
Chloration Analyseur	2 k€
Thizy Réservoir Souchon travaux Conduites Extérieures	1 k€
Chartrain - Captages - Armoire Electrique	1 k€
Thizy Les B - Réhabilitation Réservoir Souchon	1 k€

- **Renouvellement compteurs et vannes pour 324 k€** éclaté en :

Renouvellement Compteurs	126 k€
Renouvellement. Vannes Et Access. Réseau DSP	102 k€
Renouvellement Vannes Et Access. Réseau	96 k€

- **Etudes et travaux sur les barrages du Chartrain, Rouchain et Echancieux pour 2 202 k€** éclaté en :

Rouchain	1 954 k€
Echancieux	227 k€
Chartrain	21 k€

- **Opérations diverses d'aménagement des immeubles pour 167 k€** éclaté en :

Construction Nouveau Site	137 k€
CATEC	26 k€
Mobilier	4 k€

- **Opérations générales diverses pour 413 k€** éclaté en :

Aménagement Parc Renaison	221 k€
Acquisition Matériel Complémentaire Ou Rechange	89 k€
Acquisition Véhicules	59 k€
Simplifier Regrouper Améliorer Les Interventions	28 k€
Evolution Logiciel Gestion Abonnés	10 k€
Acquisition terrain	6 k€

2.1.1 - Les dépenses d'ordre :

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections » d'un montant de 538 k€ correspond à l'amortissement des subventions.

Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » s'élève à 283 k€ et correspond aux récupérations des avances forfaitaires.

2.2 - Les recettes d'investissement :

Le total des recettes de la section d'investissement s'élève à 11 612 k€ contre 9 120 k€ en 2024.

2.2.1 - Les recettes réelles :

Le chapitre 10 « Réserves » comprend l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 pour un montant de 2 086 k€.

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » correspond à l'emprunt contracté auprès de la banque postale d'un montant 4 000 k€.

Le chapitre 13 « Subventions d'investissement » s'élève à 499 k€. Il se compose de 96 k€ de subventions versées par l'Agence de l'eau, de 30 k€ attribués par le Conseil général de la Loire, de 355 k€ au titre de la prime CEE, ainsi que d'une participation de 18 k€ correspondant aux

extensions de réseau réalisées sur les communes de Saint-Jean-la-Bussière et Meaux-la-Montagne.

2.2.2 - Les recettes d'ordre :

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections » d'un montant de 4 744 k€ est constitué de la dotation aux amortissements (4 742 k€) et des frais de réaménagement d'un emprunt (2 k€).

Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » s'élève à 283 k€ et correspond aux récupérations des avances forfaitaires.

2.3 - Le solde d'investissement de l'exercice

Recettes d'investissement	11 612 169,34 €
Dépenses d'investissement	12 447 809,42 €
Solde d'investissement de l'exercice 2025	- 835 640,08 €
Solde investissement antérieur reporté	1 842 117,65 €
Solde investissement cumulé 2025	1 006 477,57 €

2.4 – Les reste à réaliser de l'exercice

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 2 986 k€ et correspondent aux opérations suivantes :

<i>Construction Nouveau Site</i>	770 k€
<i>Evolution Logiciel Gestion Abonnes</i>	421 k€
<i>Roanne - Quai Commandant Herminier</i>	358 k€
<i>Thizy Les B - Réhabilitation Réservoir Souchon</i>	261 k€
<i>Ambierle DUP</i>	178 k€
<i>Ppr Electromécanique Rive Droite</i>	115 k€
<i>Regny - Le Bourg T2</i>	102 k€
<i>Renaion - Sécurisation Bratière</i>	95 k€
<i>SDAEP Station Pompage Haut Service Commelle Vernay</i>	95 k€
<i>Le Coteau - Les Guérins</i>	95 k€
<i>Rouchain - Travaux</i>	81 k€
<i>Equipement Réservoir</i>	71 k€
<i>Mably - Rue Théophile Gauthier</i>	54 k€
<i>Acq. Matériel Complémentaire ou Rechange</i>	42 k€
<i>Le Coteau - Jean De La Bruyère</i>	28 k€
<i>Branchement Plomb Rive Droite</i>	25 k€
<i>Acquisition Matériel</i>	20 k€
<i>Renouv Réseau DSP Noailly Mably</i>	20 k€
<i>Mise En Sécurité Des Ouvrages</i>	18 k€
<i>Mably - Rue Jean De La Fontaine - Dévoisement - RG</i>	17 k€
<i>Cordelle - Chemin Du Vernet - Dévoisement</i>	16 k€
<i>Acquisition Matériel Sites Extérieurs</i>	12 k€
<i>Renouvellement Compteurs Rive Gauche</i>	11 k€
<i>Simplifier Regrouper Améliorer Les Interventions</i>	10 k€
<i>Montagny - Devernay - Réservoir</i>	10 k€
<i>Chérier - Station Fond Servas</i>	10 k€
<i>Chérier - Station Le Besset</i>	10 k€
<i>Etanchéité Des Réservoirs</i>	7 k€
<i>Chartrain - Travaux</i>	6 k€
<i>Aménagement Parc Renaion</i>	5 k€
<i>Renouvellement Réseau Rive Droite</i>	5 k€
<i>SDAEP AMO Station Pompage Haut Service Cv</i>	4 k€
<i>Ambierle Dup</i>	4 k€
<i>Mobilier</i>	2 k€
<i>Renouvellement Vannes Et Access. Réseau</i>	2 k€
<i>Saint Just La Pendue - Avenue De Bellevue</i>	1 k€
<i>Barrage Echancieux</i>	1 k€
<i>Saint Martin D'Estreaux - Route De Gathéliere T1</i>	1 k€

En recettes, les restes à réaliser s'élèvent à 726 k€ et correspondent aux opérations suivantes :

<i>Regny - Le Bourg T2</i>	221 k€
<i>SDAEP Saint Cyr De Valorge - Interconnexion</i>	148 k€
<i>Ambierle DUP travaux</i>	147 k€
<i>Prélocalisateurs Fixe Rive Droite</i>	72 k€
<i>Aménagement Parc Renaison</i>	50 k€
<i>SDAEP Station Pompape Haut Service Commelle Vernay</i>	46 k€
<i>Thizy Les B - Rue Jean Monnet - Extension</i>	30 k€
<i>Les Noës - Réservoir Marymbe</i>	7 k€
<i>Barrage Echancieux</i>	4 k€

En conséquence, il est demandé de bien vouloir :

- Approuver le compte administratif 2025 du budget Eau Potable conforme aux éléments figurant dans le compte de gestion présenté par le comptable public ;
- Acter les restes à réaliser de la section d'investissement du budget Eau Potable ;
- Arrêter le résultat d'exploitation et le solde d'investissement pour le budget Eau Potable tels que présentés dans le rapport.

Roanne, le 16 mars 2026

Le Président,

Daniel FRECHET

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne, le 17 mars 2026

Le Président

**COMPTE ADMINISTRATIF EAU POTABLE 2025
PRESENTATION BUDGETAIRE PAR CHAPITRES**

DEPENSES			RECETTES		
EXPLOITATION					
	CA 2024	CA 2025		CA 2024	CA 2025
011 - Charges à caractère général :	3 578 221,81	6 669 352,34	002 - Résultats :	314 359,12	1 250 193,25
012 - Charges de personnel :	6 400 150,50	6 803 464,15	013 - Atténuations de charges :	51 594,34	52 708,02
			70 - Vente eau et prestations :	18 824 089,83	25 356 768,59
			<i>dont Vente et abonnement Eau</i>	12 769 955,42	17 842 180,91
			<i>dont travaux</i>	360 603,58	465 799,90
			<i>dont mise à disposition personnel GEMA</i>	472 956,65	493 506,85
			<i>dont mise à disposition personnel PI</i>	41 529,48	42 927,86
			<i>dont frais de structure</i>	2 857 872,14	3 261 165,42
			<i>dont taxes Agence de l'Eau</i>	1 806 181,91	
014 - Atténuation de produits : (Taxes pour Agence de l'Eau)	1 376 128,81	2 085 000,00	74 - Dotations, subventions et participations	267 604,04	260 497,22
65 - Autres charges de gestion courante :	156 969,92	178 461,32	75 - Autres produits de gestion courante	34 220,69	35 566,13
66 - Frais financiers :	544 326,15	583 319,30	77 - Autres produits exceptionnels :	26 180,15	118 208,92
67 - Charges exceptionnelles : (annul.titres exercices antérieurs)	107 028,21	694 389,70	78 - Reprise sur provisions :	434 623,98	462 320,97
68 - Dotations aux provisions :	462 320,97	357 586,96			
022 - Dépenses imprévues :					
SOUS-TOTAL	12 625 146,37	17 371 573,77	SOUS-TOTAL	19 952 672,15	27 536 263,10
042 - Dotations aux amortissements :	4 710 373,75	4 744 151,38	042 - Amortissements des subventions :	571 942,10	537 516,29
023 - Virement à la section d'investissement			042 - Maîtrise d'œuvre :	146 966,25	
SOUS-TOTAL	4 710 373,75	4 744 151,38	SOUS-TOTAL	718 908,35	537 516,29
TOTAL FONCTIONNEMENT	17 335 520,12	22 115 725,15	TOTAL FONCTIONNEMENT	20 671 580,50	28 073 779,39
5 958 054,24					
INVESTISSEMENT					
	CA 2024	CA 2025		CA 2024	CA 2024
001 - Solde d'investissement :			001 - Solde d'investissement :	342 139,08	1 842 117,65
16 - Remboursement emprunts :	2 096 264,76	2 214 162,19	10 - Réserves :	1 272 750,67	2 085 867,13
20 - Immobilisations incorporelles	111 533,97	166 907,50	16 - Emprunts :	3 000 000,00	4 000 000,00
21 - Immobilisations corporelles :	571 151,68	1 008 093,61	13 - Subventions :	121 677,42	499 262,59
23 - Travaux :	4 103 620,51	8 238 241,59			
020 - Dépenses imprévues :					
SOUS-TOTAL	6 882 570,92	11 627 404,89	SOUS-TOTAL	4 736 567,17	8 427 247,37
040 - Amortissements des subventions :	571 942,10	537 516,29	021 - Virement de la section d'exploitation		
040 - Maîtrise d'œuvre :	146 966,25		040 - Dotations aux amortissements :	4 710 373,75	4 744 151,38
041 - Opérations patrimoniales :	18 685,55	282 888,24	041 - Opérations patrimoniales :	15 341,55	282 888,24
SOUS-TOTAL	737 593,90	820 404,53	SOUS-TOTAL	4 725 715,30	5 027 039,62
TOTAL INVESTISSEMENT	7 620 164,82	12 447 809,42	TOTAL INVESTISSEMENT	9 462 282,47	13 454 286,99
1 006 477,57					
TOTAL GENERAL	24 955 684,94	34 563 534,57	TOTAL GENERAL	30 133 862,97	41 528 066,38